

204,2 M €

Total des dépenses d'investissement prévues des conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en 2016.

2253

projets de construction de bâtiments en 2015 dans la région Acal, soit une hausse annuelle de 1,5 %. Source: Vecteur Plus.

0 m²

L'offre de projets « en blanc » de locaux d'activités et de logistique dans le Bas-Rhin. Source: Rive Gauche CBRE.

Est

ARDENNES • AUBE • BAS-RHIN • CÔTE-D'OR • DOUBS • HAUT-RHIN • HAUTE-MARNE • HAUTE-SAÔNE • JURA • MARNE
MEURTHE-ET-MOSELLE • MEUSE • MOSELLE • NIÈVRE • SAÔNE-ET-LOIRE • TERRITOIRE DE BELFORT • VOSGES • YONNE
Responsable régional: **Christian Robischon** • 9, place Kléber, 67000 Strasbourg • Tél.: 03.88.32.26.48 • christian.robischon@lemoniteur.fr



Dijon

La Cité de la gastronomie prépare sa mise en bouche

La Cité internationale de la gastronomie à Dijon se présente comme la vitrine du « repas gastronomique des Français », inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle fera partie d'un réseau qui l'unit à Lyon, Rungis et Tours. Plus encore, elle constitue le pivot d'un projet urbain qui donne l'opportunité d'élargir le périmètre du centre de Dijon. « Le programme dessine un ensemble cohérent accolé au secteur sauvegardé », estime le maire **François Rebsamen**.

Sur le site qui va de l'ancien hôpital aux portes du centre-ville (6,5 ha), le projet développera sur 70 000 m² des usages culturels, touristiques, commerciaux et d'habitat. C'est la première fois que la mairie de Dijon confie un quartier si vaste à un opérateur privé. Retenu à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, Eiffage Aménagement évalue l'investissement entre 200 et 250 millions d'euros. « Il s'agit d'un projet atypique pour nous, relève **Nicolas Gravit**, son directeur. En plus des contraintes architecturales et réglementaires des monuments historiques, cet aménagement nous a conduits à participer à sa définition en amont. »

La signature, le 2 février, d'un compromis de vente des terrains pour 8 millions d'euros, par l'intermédiaire de l'établisse-

ment public foncier local, déclenche 4 millions d'euros de travaux de désamiantage de plusieurs bâtiments voués à la démolition. Cette étape précède le permis d'aménager, qui est espéré en fin d'année. Elle est financée pour moitié par la Ville et le centre hospitalier universitaire, l'ancien propriétaire.

Ecoquartier voisin de 540 logements. La Cité de la gastronomie elle-même sera le cœur de l'opération. **Conçue par l'architecte Anthony Béchu avec le scénographe Abaque**, elle comprendra un pavillon d'expositions honorant la cuisine française et les vins du monde entier, un centre de formation des métiers de bouche et des salles de conférences sur 5586 m². Sa réalisation est chiffrée à 30 millions d'euros, dont près de 50 % de subventions du contrat de revitalisation de la base aérienne 102. Sa première phase installera un hôtel cinq étoiles et 90 logements de grand standing, dans des bâtiments des XVII^e et XVIII^e siècles, pour partie inscrits ou classés aux monuments historiques. Les Sources de Caudalie et le groupe François 1^{er} en seront les opérateurs.

Eiffage Aménagement prévoit également 4500 m² de boutiques et un complexe cinématographique de 13 salles. En marge du site traversé par la rivière l'Ouche, il édifiera un écoquartier de 540 logements, dont 30 % de logements sociaux (locatifs et en accession). Ce programme était en effet inclus dans l'appel à manifestation d'intérêt qu'il a remporté. Cependant, le major du BTP n'aura pas l'exclusivité de sa construction, ont précisé ses responsables lors de la signature du compromis. ● **Christiane Perruchot**